

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 29 mai 2009

L'an deux mil neuf, le vingt neuf mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET C., TRAMIER C., GAUTIER M., COULON H., DESROQUES F., LE TOUCHE H., VIAUD C., NEVOUX C., FOUQUET G..

Absents excusés : SAPHORE G., BODINEAU R. (procuration NEVOUX C.), BRETÉCHÉ C. (procuration LE TOUCHE H.), DORNER Y (procuration BIGUET C.), DOUAUD A.

Catherine NEVOUX a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 avril 2009.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

PAVC 2009

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la réalisation du Plan d'Aménagement de la Voirie Communale 2009,
- charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

APUREMENT DES BIENS

Monsieur le Maire rappelle la circulaire du Ministère de l'Economie et des Finances NOR FPPA/96/10112 C du 31 décembre 1996 qui indique que l'apurement des biens, est constaté dans les seules écritures du Comptable au vue de la délibération prise par l'Assemblée délibérante chiffrant le montant de biens sortis de l'actif.

Le montant des biens mobiliers de la nomenclature M 14 s'élève à 2 045,56 euros, ainsi décomposé:

83	Fax Galéo 8 100	623.52 €
118	Photocopieur Ecole	1 422.04 €
	Total	2 045.56 €

Après délibération, les Membres du Conseil Municipal acceptent de sortir de l'actif du patrimoine de la commune une somme de 2 045,56 euros.

DECISION MODIFICATIVE n°1/2009 – LOTISSEMENT LES EPINETTES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
6015. D- RF	363 380.82	1.00	363 381.82	Terrains à aménager
608. D- RF	0.00	5 006.44	5 006.44	Frais accessoires sur terrains en cours
66111. D- RF	0.00	5 006.44	5 006.44	Intérêts réglés à l'échéance
7133. D- RF	0.00	190 532.00	190 532.00	Variation des en-cours de production
023. D-OsF	0.00	99 476.42	99 476.42	Virement à la section d'investissement
71355. D-OsF	0.00	433 002.00	433 002.00	Variation des stocks de terrains
658. D- RF	5 006.44	-5 006.44	0.00	Charges diverses de la gestion courante
7015. R- RF	550 999.59	-142 992.59	408 007.00	Ventes de terrains aménagés
71355. R-OsF	0.00	866 004.01	866 004.01	Variation des stocks de terrains
796. R-OsF	0.00	5 006.44	5 006.44	Transferts de charges financières
001. D-RF	127 704.54	62 827.46	190 532.00	Solde d'exécution N-1
021. R-OsF	0.00	99 476.42	99 476.42	Virement de la section de
164. R- RE	0.00	333 525.59	333 525.59	Emprunts auprès des établissements de
3354. D- RF	33 584.06	-33 584.06	0.00	Etudes et prestations de service
3355. D- RF	22 256.33	843 747.68	866 004.01	Travaux
33581. R-OsF	0.00	6 987.07	6 987.07	Frais accessoires
3555. R-OsF	0.00	433 002.00	433 002.00	Virement de section de fonctionnement

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°1/2009.

DECISION MODIFICATIVE n°1/2009 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
74122. R- RF	11 800.00	-11 800.00	0.00	Dotation de solidarité rurale 2 ^{ème}
7395. D- RF	80.00	-80.00	0.00	Dégrèvement de taxe foncière sur les
7391171. D- RF	0.00	80.00	80.00	Dégrèvement de taxe foncière sur les
2313.24 D- RE	3 150.00	-470.00	2 680.00	Constructions
2313.55 D- RE	3 179.23	470.00	3 649.23	Constructions
74121. R- RF	0.00	11 800.00	11 800.00	Dotation de solidarité rurale 1 ^{ère} fraction

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°1/2009.

CONTRAT ADJOINT TECHNIQUE : AVIS DU CONSEIL

Monsieur le Maire expose, avec son adjoint Hervé COULON, les possibilités de renouveler le contrat de Vincent LETEXIER une fois, ce qui amènerait la fin de sa période de contrat à fin septembre, avec la possibilité pour lui ensuite d'être stagiaire pour un an.

SITE INTERNET

Claire TRAMIER explique les avancées du site internet. Il sera opérationnel à la rentrée.

ELECTIONS

Le tableau des permanences lors des élections européennes du 7 juin est presque complet.

NOM DES SALLES MUNICIPALES

Les propositions arrivent doucement ; des thèmes sont proposés. Libre cours est laissé à l'inspiration de chacun. Le site internet proposera cette fonction avec date butoir fin automne.

QUESTIONS DIVERSES

1. Subvention exceptionnelle : Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier du secrétaire adjoint du Comité des Fêtes de Lavau-sur-Loire, relatif à une demande de subvention exceptionnelle pour la réalisation d'animations lors de la Fête du Port le 14 juin 2009.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité d'attribuer une subvention à titre exceptionnel de 1000.00 €

2. Lotissement « Les Epinettes » : Les terrains du lotissement sont mis en vente dans 3 agences immobilières et chez 1 notaire ; malgré tout, 3 terrains seulement sont vendus à ce jour. La commission finance étudiera les suites à donner pour que d'autres lots se vendent afin de pouvoir payer les différentes charges de voirie à venir.
3. Prêt pour le lotissement : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le prêt relais pour le lotissement arrive à échéance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité la reprise d'un autre prêt de 110 000.00 € sur une durée de 12 ans à un taux de 4.43%, pour une échéance trimestrielle de 2 967.00 € avec la possibilité de remboursement anticipé sans frais.

4. Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Sillon de Bretagne : Désignation des délégués : Suite à la démission d'un membre titulaire de cette commission, le Conseil municipal décide de désigner pour le représenter au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Sillon de Bretagne :

Délégués titulaires :

Monsieur COULON Hervé
Madame TRAMIER Claire
Monsieur DORNER Yoann

Délégués suppléants :

Monsieur VIAUD Cédric
Monsieur BIGUET Christian

5. Chenilles urticantes : Monsieur Christian LORINQUER a accepté d'être observateur pour la surveillance du développement des chenilles urticantes.

6. Comité de pilotage pour le logement : Catherine NEVOUX nous fait un compte-rendu de la dernière réunion.
7. Estuaire 2009 : à midi le 14 juin, il sera offert un verre de l'amitié. Une invitation sera envoyée aux partenaires financiers de l'opération, aux élus, aux présidents des associations lavausiennes.
8. Pollution au « Trou Bleu » : Beaucoup de poissons sont morts. Une analyse d'eau est en cours. Par sécurité, une interdiction de pêche est affichée depuis la découverte, et jusqu'à nouvel ordre.
9. Vandalisme à Lavau en recrudescence depuis quelques temps.

Fin à 23h20.